

Madame VIRMOUX  
41 rue d'Auden  
44330 FOSSE  
FRANCE

REPUBLICA DE CHILE			
PRESIDENCIA			
REGISTRO Y ARCHIVO			
NR.	02/16590		
A:	24 JUL 92		
P.A.A.	<input type="checkbox"/>	R.C.A.	<input type="checkbox"/>
C.B.E.	<input type="checkbox"/>	MLP	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>	EN	<input type="checkbox"/>
M.Z.C.	<input type="checkbox"/>	ARCHIVO	<input type="checkbox"/>

Fosse, le 17 Juillet 92

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire au sujet de Monsieur Juan Domingo Salvo Zuñiga qui a été condamné à mort le 21 Avril 92. Je vous rappelle votre opposition à la peine de mort et je vous demande d'exercer votre droit de grâce et de commuer la condamnation à mort de Juan Domingo Salvo Zuñiga.

Je suis moi-même membre d'Amnesty International : cette organisation s'oppose à la peine de mort dans tous les cas, car cette peine viole le droit à la vie, et le droit de n'être pas soumis à des peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants proclamés par la déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Je me permets de vous rappeler que 40% des pays ont aboli la peine de mort, en droit ou en fait. L'abolition garantirait à long terme le respect des droits de l'homme des citoyens chiliens, manifestement violés par la peine de mort.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération  
O. Virmoux



EXPÉDITEUR :

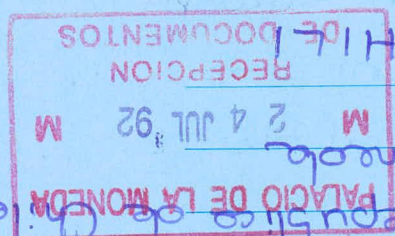
Nom VIRMOUX

Adresse 41 rue d'Auden - 41330 FOSSE  
FRANCE

Ce pli ne sera pas acheminé par avion  
s'il contient un objet quelconque.



Deuxième pliage



M. Sr. Patricio Aylwin Azocar  
Presidente de la Republica de Chile  
Palacio de la Moneda  
SANTIAGO



PAR AVION  
AÉROGRAMME